

La Chancéenne

NUMÉRO
65
SEPTEMBRE
2013

dans ce numéro

Le mot du maire	1
Les temps forts	2
Culture & manifestations	3
Information du citoyen	3
Agenda 2013 : septembre-décembre	4

Le mot du maire

Bonjour à tous,
Grâce à une météo clémente, Chançay a pu bénéficier des animations estivales :

- le 9 juin, la Fête des Vallées organisée par l'association Touraine, Vin et Loisirs a rencontré un très net succès ;
- la fête des Écoles organisée par l'APE, suivie de la Fête de la Musique avec deux groupes musicaux ;
- le repas du 14 juillet à réuni environ 80 personnes sur le stade avec une animation musicale de qualité, le groupe *Les Air'Elles*, suivi du concours de pétanque ;
- fin juillet, les *Estivales de Touraine*, avec trois représentations au château de Valmer, deux au château de La Côte à Reugny et une au Cchâteau de Jallanges à Vernou, ont réussi à rassembler environ 80 personnes à chaque représentation ;
- le 18 août, la traditionnelle brocante des pêcheurs du lac a vu encore plus de monde que les années passées ;
- le 15 septembre, ces animations estivales se termineront par le concert de Jazz en vallée de Brenne et Cisse avec le groupe *Mamma's biscuits*.



Il nous faut saluer le travail de tous les bénévoles, des responsables associatifs sans lesquels rien ne pourrait se faire mais aussi le personnel communal pour toute l'aide apportée.

En ce mois de septembre, la rentrée scolaire s'effectue avec un effectif constant et des enfants qui suivront tous leur scolarité à Chançay.

Durant l'été, des travaux importants ont été effectués dans et autour de l'école : rénovation du sol de la classe de CE2-CM1, mise aux normes électriques, installation téléphonique et câblage de toutes les classes, changement des armoires de cuisine. L'accès à l'école par l'arboretum et le parking sont en cours d'aménagement.

Mauvaise nouvelle pour cette rentrée : la direction de la Poste de Vouvray a décidé unilatéralement et malgré le désaccord de la mairie, la fermeture du bureau de Poste le samedi matin, remplacé par une ouverture le lundi matin.

Bonne rentrée à tous.

FRANÇOIS LALOT.



Les temps forts



Du théâtre à Valmer...

Pour la deuxième année consécutive, le théâtre des Deux-Rives a fait étape à Chançay pour le plus grand plaisir des spectateurs venus de toute la Touraine. Dans l'assemblée, peu de Chancéens, mais tous furent conquis par la beauté des lieux et la qualité des représentations.

Trois pièces furent jouées dans les jardins de Valmer : *Chico lapin au Pays des rêves* ; *Je veux voir Mioussov* de Valentin Kataïev et *Poil de carotte* de Jules Renard. Rendez-vous

l'année prochaine fin juillet pour de nouveaux spectacles. Soyons encore plus nombreux pour apprécier le jeu de ces talentueux comédiens qui nous font le plaisir de venir jusqu'à nous !



Vide-grenier de Chançay, 18 août 2013

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Alors que nous nous étions habitués à toujours avoir une météo très chaude et très ensoleillée, cette année nous avons eu droit à un ciel partiellement nuageux et une température douce.

Alors que nous remplissions notre vide-grenier plusieurs semaines à l'avance, ce long weekend du 15 août, nous a fait patienter jusqu'aux derniers jours pour inscrire les ultimes participants.

Malgré tout, ce fût, à nouveau, un formidable succès.

Les 250 exposants, adroitement placés par Marileine sur 1600 m,



furent globalement très satisfaits de leur journée. Beaucoup nous ont déjà promis de revenir. Et certains se sont déjà inscrits pour la prochaine édition... Mais il faudra patienter jusqu'en avril 2014 afin de formaliser cette inscription.

Nous avons reçu la visite d'énormément de promeneurs et de chineurs. Dans un premier temps estimé à plus de 6000 visiteurs, des personnes plus aguerries que nous dans ce type de comptage nous ont indiqué que nous étions certainement plus proche des 10000 visiteurs. Nous tenons à remercier MM. Jean Denis et Didier Lausanne pour nous avoir permis d'utiliser leur champs comme parking, ce qui fût très apprécié de tous.



Une manifestation de ce type n'aurait pas pu se tenir sans le dévouement des bénévoles, de leur famille et de leurs amis. Pour nous avoir apporté leur aide et leur soutien, nous tenons à remercier les bénévoles de l'association « Les pêcheurs du lac » et leurs proches, les associations « Jazz en Vallées de Brenne et Cisse », des parents d'élèves, des anciens d'AFN, ainsi que les « amis de Chançay et de son vide-grenier », les employés communaux et la municipalité. L'édition 2014 n'a pas encore été fixée mais si vous souhaitez participer à l'aventure (comme exposant, bénévole ou association) n'hésitez pas à nous contacter. Merci à tous. Les pêcheurs du lac.

DIDIER MERCADET

Jazz en Vallée de Brenne et Cisse

Du 12 au 22 septembre 2013, venez découvrir ou redécouvrir les trésors du jazz d'aujourd'hui lors de la 27^e édition du Festival *Jazz en Touraine* à Montlouis-sur-Loire et dans ses treize communes associées. Du concert off en plein air et gratuit à la scène internationale, en passant par l'ambiance décontractée des Bals Brunch, venez partager l'expérience Jazz en Touraine !

Dimanche 15 septembre 2013, **Jazz en Vallée de Brenne et Cisse** vous accueillera pour un **concert de jazz gratuit avec le groupe Mama's Biscuits**. Rendez-vous à 11 heures place du Mail-du-8-Mai (en cas d'intempérie, le concert se déroulera dans la salle des Fêtes).

Mama's biscuits est une formation jouant un blues teinté de Swing, Rhythm & Blues, Soul ou encore de Gospel, et menée par une chanteuse, particularité conférant à cet orchestre un caractère sinon unique, en tout cas rarissime dans le paysage blues français. La singularité de *Mama's*



Biscuits ne s'arrête pas là ; en effet cette formation se démarque également tant par le choix que par le traitement des morceaux qu'elle interprète. L'accent est mis sur une approche « en profondeur », affranchie des clichés habituels du genre et inconditionnellement fidèle à la tradition du blues et à sa sincérité. *Mama's Biscuits* est né fin 2001 à l'initiative de Véronique Sauriat, chanteuse s'étant bâtie une solide expérience en tant que soliste au sein de *Difference Gospel Choir*, formation avec laquelle elle a été amenée à partager la scène avec des artistes tels que le légendaire Golden Gate Quartet ou encore Carol Fredericks pour les plus connus. Ses influences sont les grandes chanteuses de Rhythm & Blues, Soul, Jazz ou Gospel comme Big Mama Thornton, Etta James, Aretha Franklin, Dinah Washington ou Sister Rosetta Tharpe

et des chanteurs tels que Bobby Blue Bland ou Snooks Eaglin. Mais Véronique ne cherche jamais à copier ces grands noms et délivre une interprétation personnelle et vivante de son large répertoire.

Prochaines animations de La Grange aux Livres

- 20 septembre 2013 à 20 h 30 : *Conteurs en Touraine*. Conte japonais «Tatsuro» par Edwige Bage.
- 14 novembre 2013 à 20 h 30 : *Pil poil*, par Jean-Marie Gaube, avec la complicité de Jean-Paul Orcel et Jean-Pascal Perreau (intermède musical). Une exposition de peignes, très belle collection privée, accompagnera cette manifestation.
- 20 et 21 novembre 2013 : exposition *L'esclavage*.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14 h à 19 h, le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h.

APPEL AUX VOLONTAIRES :
nous accueillons avec plaisir les personnes qui souhaitent participer au fonctionnement de la bibliothèque : accueil, choix des livres, couverture, cotation, classement, animation...
Bienvenue dans l'équipe ! N'hésitez pas à vous faire connaître !
Tél. : 02 47 42 91 14
lagrange.aux.livres@orange.fr

Information du citoyen

Arrêté préfectoral du 29 avril 2013 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage



• Activités domestiques des particuliers

Article 3 : Horaires.

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute

pression, motopompes pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 le samedi ;
- de 10 h 00 à 12 h 00 les dimanches et jours fériés.

Article 4 : Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont

ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, notamment par l'utilisation de ventilation, de chauffage, de climatisation, d'utilisation d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux non adaptés à ces locaux, par le port de chaussures à semelles dures, par des activités occasionnelles, des fêtes privées, des travaux de réparation, par l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique initial de ces locaux... Les propriétaires ou utilisateurs de piscines individuelles sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques (pompes de filtration...) ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de gêne pour le voisinage. Les climatiseurs, et les pompes à

chaleur et tous les équipements susceptibles de générer des bruits gênants doivent être installés, utilisés et entretenus de manière à ne pas occasionner de nuisances sonores pour les riverains.

Les travaux de rénovations, de bricolage, ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne

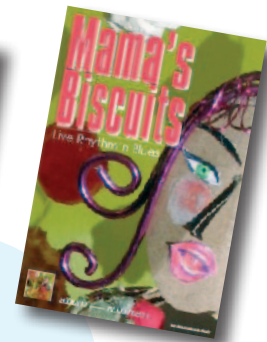
sonore au voisinage, tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompes... ne peuvent être effectués qu'aux horaires fixés ci-dessus. Aucune dérogation ne pourra être accordée pour les activités de cet ordre.

Article 5 : Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

L'agenda 2013

septembre

15 Festival de jazz en Brenne et Cisse
Rendez-vous le 15 septembre 2013 à 11 heures au Mail du 8-Mai, concert gratuit des *Mama's Biscuits*, musique blues rock.



novembre

11 Cérémonie du 11 novembre avec l'UNC/AFN de Chançay

décembre

6-7-8 Téléthon 2013



Rédaction : Commission communication
mairie de Chançay, 16 rue de la Mairie, 37210 Chançay
retrouvez toutes vos informations sur www.chançay.fr